

CP - Dispositif petits déjeuners dans les écoles colmariennes

La Ville de Colmar poursuit le dispositif "petits déjeuners" dans ses écoles pour l'année scolaire 2022/2023.

Pour cette année scolaire, ce sont 18 écoles maternelles et élémentaires qui se sont portées volontaires et proposeront des petits déjeuners équilibrés aux élèves : 1398 enfants en école élémentaire et 1007 enfants en école maternelle. **Le dispositif est en place du 2 mai au 30 juin 2023, avec une semaine par école participante.**

Éric Straumann, Maire de Colmar, vous convie à l'un de ces petits déjeuners, le :

Mardi 23 mai 2023 à 8h15
École maternelle Pâquerettes
2 rue Schongau - 68000 Colmar

Dans le cadre du plan national de lutte contre la pauvreté, ce dispositif a pour vocation, sans se substituer aux parents, de participer à la réduction des inégalités alimentaires pour le 1er repas de la journée, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires.

Le service de l'enseignement de la Ville de Colmar organise l'intégralité de la mise en place du dispositif pour les écoles volontaires, avec pour objectif cette année de proposer des aliments issus principalement de producteurs locaux.

LE MENU CHAQUE SEMAINE :

- **Lundi** : fruit frais de saison (SAPAM Rixheim), granola au chocolat (100% bio issu d'un producteur lorrain "La ferme des Jardins"), jus de pomme.
- **Mardi** : yaourt nature sucré (ferme Meyer à Holtzwihr), brioche (boulangerie Laurent Richon à Colmar), lait.
- **Jeudi** : fromage (Les caves de la Fecht à Wintzenheim), pain tranché (boulangerie Colle à Colmar), jus d'orange.
- **Vendredi** : mini croissant nature (boulangerie Colle à Colmar), lait chocolaté, compote de pomme.

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr